

« Le CBD traitera plus de maladies quand l'industrie pharmaceutique investira »

Pionnier de la recherche scientifique au sujet du cannabis et de ses composants, Raphael Mechoulam a identifié le THC... et le CBD, dont le potentiel thérapeutique est de plus en plus reconnu. Lors de la Maddy Keynote, il est revenu sur ses travaux et les indications qui pourraient bénéficier de cette substance dont l'industrie pharmaceutique peine à se saisir.

Surnommé le « père de la recherche cannabique », Raphael Mechoulam a été le pionnier de la science des cannabis. Après avoir isolé le THC en 1964, ses travaux ont mené à la découverte du système endocannabinoïde - aujourd'hui perçu comme l'une des avancées médicales les plus importantes du XXe siècle. À l'occasion de la Maddy Keynote 2021, qui se tient ce mardi 14 septembre, le scientifique est revenu sur le mécanisme d'action des éléments chimiques qui composent ce végétal, ainsi que sur les usages thérapeutiques actuels et à venir. De nombreuses études cliniques sont en cours. La France a autorisé le 26 mars 2021 sa toute première expérimentation, sur 3000 patients gravement malades.

La police, fournisseur de haschich

Chimiste de formation, Raphael Mechoulam a lancé ses recherches au sujet du cannabis au début des années 1960. *« On connaissait très peu de choses au sujet de la chimie du cannabis. Contrairement à la morphine et la cocaïne, par exemple, rappelle-t-il. Je me suis dit qu'il nous fallait évaluer les propriétés médicales, au même titre. »* Selon le chercheur, les Etats-Unis n'étaient pas du tout intéressés par le sujet dans les années 60. *“On m'a dit que personne ne fumait de weed. Heureusement, quelques années plus tard, le National Health Institute a pris conscience de l'importance du sujet et a décidé de soutenir ma recherche. »* Comme Raphael Mechoulam le raconte, les choses se sont mises en place de façon... rocambolesque. *« Je me fournissais auprès de la police israélienne, se remémore-t-il, rieur. Le directeur n'était pas au courant, j'obtenais du haschich libanais. »*

C'est de cette façon que le scientifique a observé que le cannabis était composé de toute une série de composants, plus ou moins différents des autres. *« Le cannabidiol (CBD) et le tétrahydrocannabinol (THC) ont été les premiers identifiés. Pharmacologiquement, ils ont des propriétés tout à fait différentes. Le CBD ne provoque pas les effets de la marijuana, contrairement au THC »*, explique-t-il, précisant que ce dernier est le seul à avoir des propriétés psychoactives. Raphael Mechoulam ne cesse de le marteler : *« Le cannabidiol n'est pas toxique. Il n'a pas d'effet secondaire néfaste. »* En collaboration avec des amis de Sao Paulo (Brésil), il a confirmé une théorie transmise depuis le Moyen-Âge : *« Le CBD a un effet positif sur l'épilepsie. Nous l'avons prouvé à travers une première étude clinique. »* 16 patients y ont pris part : la moitié s'est vu administrer du CBD, les autres un placebo. *« Sur les 8 qui ont reçu la substance, 4 ont vu leur pathologie disparaître complètement, 3 réduire en intensité et 1 n'a pas vu d'amélioration notable. »* Selon le scientifique, à partir de ce moment, des parents ont dès lors choisi d'auto-médiquer leurs enfants ou proches.

À lire aussi

[CBD : derrière l'effervescence, les freins pour entreprendre](#)

Est alors venu le temps, pour Raphael Mechoulam, de mener une étude sur un plus grand échantillon. *« Plusieurs centaines de personnes, indique-t-il. Ce sont des éléments qui ont participé à l'autorisation du CBD aux États-Unis, et dans d'autres pays depuis. »* D'autres groupes ont, de leur côté, montré

l'opportunité d'élargir les indications thérapeutiques au-delà de la seule épilepsie. *« Mais il nous faut davantage d'études cliniques. Or elles sont souvent conduites par les entreprises, peu nombreuses à se lancer. Ont-elles peur de travailler avec une matière qui reste illégale dans de nombreux endroits dans le monde ? »*

Pourtant, ces essais cliniques sont cruciaux pour déterminer les doses adaptées pour traiter chaque pathologie : il faut plus ou moins de CBD ou de THC. *« La maladie de Crohn peut être traitée avec de fortes doses de CBD. On a davantage de mal à déterminer les doses pour les maladies mentales »* , précise le chercheur, appelant à *« accumuler davantage de données pour que dans 5 ou 10 ans, le CBD soit indiqué dans le cas de pathologies telles que l'anxiété et la dépression »*. Selon Raphael Mechoulam, si l'argent est au rendez-vous, *« des molécules seront développées pour traiter de très nombreuses maladies »*. Le chercheur se veut optimiste. Si la plante crée ces éléments chimiques pour répondre à ses propres besoins, une adaptation à l'homme se dessine. *« Le CBD imite des composés que notre corps sécrète. »* Le végétal restera au cœur de la médecine.

Retrouvez la Maddy Keynote en direct ou en replay sur
maddykeynote.com

Article écrit par ARTHUR LE DENN